RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 AVRIL 2022

Présents : Mme Anne-Marie THÉVENET - Mme Corine DAVAU - M. Yannick TROTIGNON - M. Vincent GOUMIN - Mme Annie LEVEAUX - M. Philippe PEZÉ – M. Yves GUYAU – Mme Kathia CHABAUD – M. Stéphane LECLERC – Mme Patricia CONARD – M. Sébastien PICOTIN – M. Alain ANGIER - Mme Claire-Anne BETHULEAU

Absent excusé: Jean-Marc POMMÉ

Jean-Marc POMMÉ a donné pouvoir à Yannick TROTIGNON

Informations : Marie-Laure BODIVIT a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale pour raisons personnelles.

Sébastien PICOTIN a démissionné des commissions du matériel et du personnel.

Remplacement de Sébastien PICOTIN à la commission du personnel

Corine DAVAU est désignée membre de la commission communale du personnel

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Création de postes en prévision de recrutement en octobre prochain

Afin de prévoir le remplacement de Laurence Gouguet, il y a lieu de prévoir la création de postes de rédacteur, rédacteur principal de 1ère classe et rédacteur principal de 2ème classe afin de pouvoir faire un appel à candidature plus vaste. Après recrutement les deux postes non pourvus seront supprimés.

Le conseil municipal décide la création de 3 postes : rédacteur, rédacteur principal 1ère classe et rédacteur principal 2ème classe.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mise à jour du tableau des effectifs

Afin de mettre en adéquation le tableau des effectifs et la réalité des emplois communaux, il y a lieu de supprimer un poste d'agent de maîtrise et un poste de garde champêtre chef principal.

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'agent de maîtrise et le poste de garde champêtre chef principal.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote des subventions aux associations et autres organismes

Noms de l'association	montant 2021	montant souhaité 2022	montant voté
AIKIDO (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	200 €	200 €
Amicale sapeurs pompiers (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	0 €	0 €
Amis de la Maison d'Odette ((13 pour – 0 contre – 0 Abs) – Mme THEVENET ne vote pas	50 €	1 500 €	1500 €
La Solognote Chémery Billy (Carpe rennoise) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	200 €	200 €
Cheminton (11 pour – 0 contre – 0 Abs) Kathia CHABAUD – Stéphane LECLERC – Yves GUYAU ne votent pas	50 €	50 €	500 €
Club des jeunes (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	500 €	/	/
Comité de jumelage (13 pour – 0 contre – 0 Abs) Mme THEVENET ne vote pas	50 €	50 €	50 €
Comité des fêtes (13 pour – 0 contre – 0 Abs) M. TROTIGNON ne vote pas	50 €	2 000 €	2000 €
Confrérie Saint Vincent (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	/	50 €
Ecole en fête (14 pour – 0 contre – 0 Abs) M. PICOTIN ne vote pas	50 €	1 000 €	1000 €
Forme à Chémery (13 pour – 0 contre – 0 Abs) M. GUYAU ne vote pas	1500 €	2 000 €	2000 €
Loisirs Déco Jardinage (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	50 €	50 €
Pastel des glycines (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	50 €	50 €
Union musicale (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	576 €	600 €	600 €
UNRPA – ensemble et solidaires (14 pour – 0 contre – 0 Abs) M. GUYAU ne vote pas	50 €	1 500 €	1500 €
USCMR (football) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	2 000 €	1 000 €	1000 €
Les amis du château (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	1 000 €	2 200 €	1000 €

Associations diverses	Montant 2021	Montant souhaité 2022	Montant voté
Association des secrétaires de mairie - impression annuaire des maires (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	30 €	30 €	30 €
Lycée enseignement professionnel de Boissay (2 élèves) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	100 €	160 €	160 €
Etincelles Contres (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	150 €	150 €	150 €
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (14 pour – 0 contre – 0 Abs)		100 €	100 €
FNACA (anciens combattants Afrique du Nord) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	100 €	100 €	100 €
CAMPUS DES METIERS ET DE L'ARTISANAT JOUE LES TOURS (1 élève) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	80 €	80 €	80 €
LOISIRS SPORTIFS SELLOIS (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	200 €	200 €	200 €
Croix rouge Blois (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	100 €	100 €	100 €
Maison Familiale Rurale SORIGNY (2 élèves) (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	160 €	160 €	160 €
Souvenir français (14 pour – 0 contre – 0 Abs)	50 €	100 €	100 €
Prévention routière (14 pour – 0 contre – 0 Abs)		150 €	150 €
Séjours linguistiques et sportifs (14 pour – 0 contre – 0 Abs)		2 000 €	2000 €
Sologne Nature Environnement (14 pour – 0 contre – 0 Abs)		100 €	100 €
Tour du Loir et Cher (14 pour – 0 contre – 0 Abs)		120 €	120 €

Vote des taux d'imposition

Les taux en vigueur sont :
Taxe foncière bâti : 48,65 %
Taxe foncière non bâti : 34,24 %
Après étude, le conseil municipal maintient les taux en vigueur.
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2021 et budgets primitifs 2022

Les propositions des différentes commissions sont toutes budgétées avec les montants souhaités qui pourront varier à la baisse après les différentes consultations nécessaires ou autres devis .
Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et recettes du fonctionnement et investissement de la collectivité (à noter qu'il est présenté par le maire qui ne participe pas au vote).
Le conseil municipal doit approuver le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022.
Madame Annie LEVEAUX présente les documents liés au budget de la Maison d'Odette. Elle informe l'assemblée que pour équilibrer le budget il faudrait mettre en place une augmentation identique à celle de 2021.
Après étude des différents documents, Madame le Maire présente le compte administratif et quitte la salle.
M. TROTIGNON premier adjoint procède au vote des comptes administratifs du budget principal de Chémery et le budget annexe de la Maison d'Odette.
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
Le conseil municipal approuve les budgets primitifs 2022 (principal et annexes) comme ils sont présentés.
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Questions diverses

Informations de Mme THEVENET
Demande d'un visiteur pour l'installation d'une borne de recharge rapide dans le centre bourg.
Départ d'une locataire au dessus de l'école
Sortie des séniors le 7 juillet 2022